

## **Sarcelle à ailes bleues *Anas discors* (Mr, Nr) (Pierre Brousseau et Christine Lepage)**

### **Citation du texte :**

Brousseau, P. et C. Lepage (Sous presse). « Sarcelle à ailes bleues », p. 97-102 dans Lepage, C. et D. Bordage (sous la direction de). *État des populations de sauvagine du Québec, 2009*. Service canadien de la faune, région du Québec, Environnement Canada, Québec, Québec. 271 pages.

La Sarcelle à ailes bleues est une espèce du Néarctique. Son aire de nidification est surtout concentrée dans les Prairies canadienne et états-unienne, mais on trouve aussi l'espèce dans l'ensemble de la moitié sud du Canada, de la Colombie-Britannique et le sud du Yukon à l'ouest jusqu'aux provinces de l'Atlantique à l'est, et dans la plupart des États du nord, du centre et de l'est des États-Unis (American Ornithologists' Union 1998; Evarts 2005). L'aire d'hivernage de la Sarcelle à ailes bleues ne recoupe à peu près pas son aire de nidification; ainsi, cette espèce hiverne dans l'extrême sud des États du sud, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud (Evarts 2005).

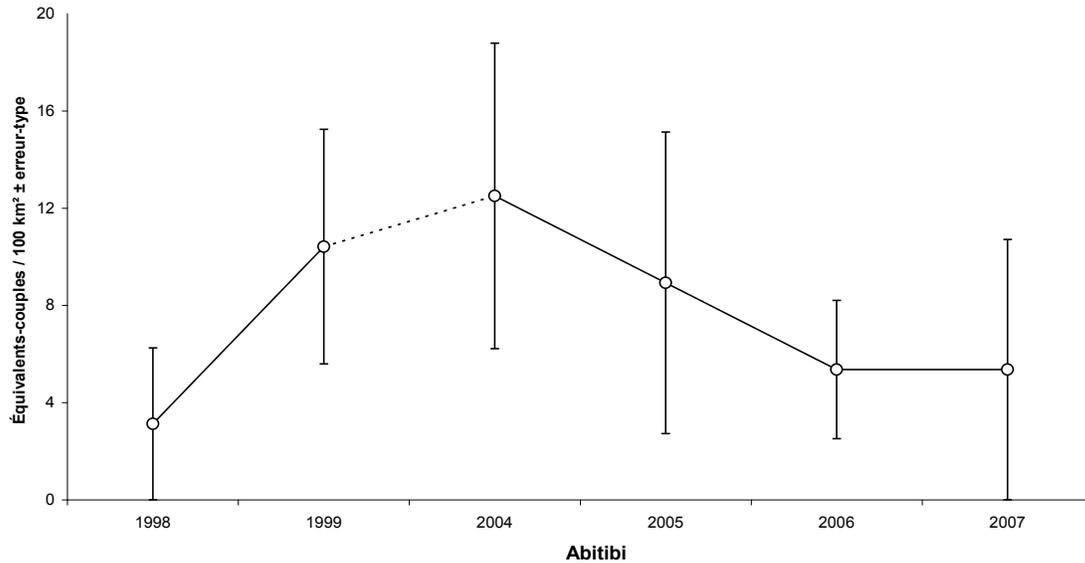


### **Nidification**

Dans le sud du Québec, la Sarcelle à ailes bleues a toujours été associée aux terres agricoles. Ainsi, elle niche dans les basses-terres du Saint-Laurent, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. On la trouve aussi le long du Saint-Laurent, du tronçon fluvial jusqu'à l'estuaire moyen, puis également sur la rive sud de l'estuaire maritime et du golfe, soit au pourtour de la Gaspésie. Malgré cette répartition de nidification assez étendue, les inventaires menés par le SCF révèlent que les effectifs de cette espèce sont faibles. Du côté des basses-terres du Québec méridional, le SBAS révèle que seules celles de l'Abitibi-Témiscamingue (RCO 8 et 12) accueillent des densités non négligeables, avec une moyenne de 8,0 équivalents-couples/100 km<sup>2</sup> pour 2004-2007, une légère hausse par rapport à 1998-1999 où la densité moyenne était de 6,8 équivalents-couples/100 km<sup>2</sup> (voir la figure 43; SCF, don. inéd.). La densité moyenne dans les basses-terres du Saint-Laurent (RCO 13) obtenue pour 2004-2007,

toujours selon le SBAS, est négligeable, bien que cette région figure pourtant dans l'aire de nidification connue pour l'espèce (Benoit et Dauphin 1995; Cyr 1995e).

**Figure 43. Nombre moyen d'équivalents-couples de Sarcelles à ailes bleues par 100 km<sup>2</sup> ( $\pm$  erreur-type) inventoriés dans les basses-terres de l'Abitibi en 1998-1999 et de 2004 à 2007 (d'après le SBAS)**

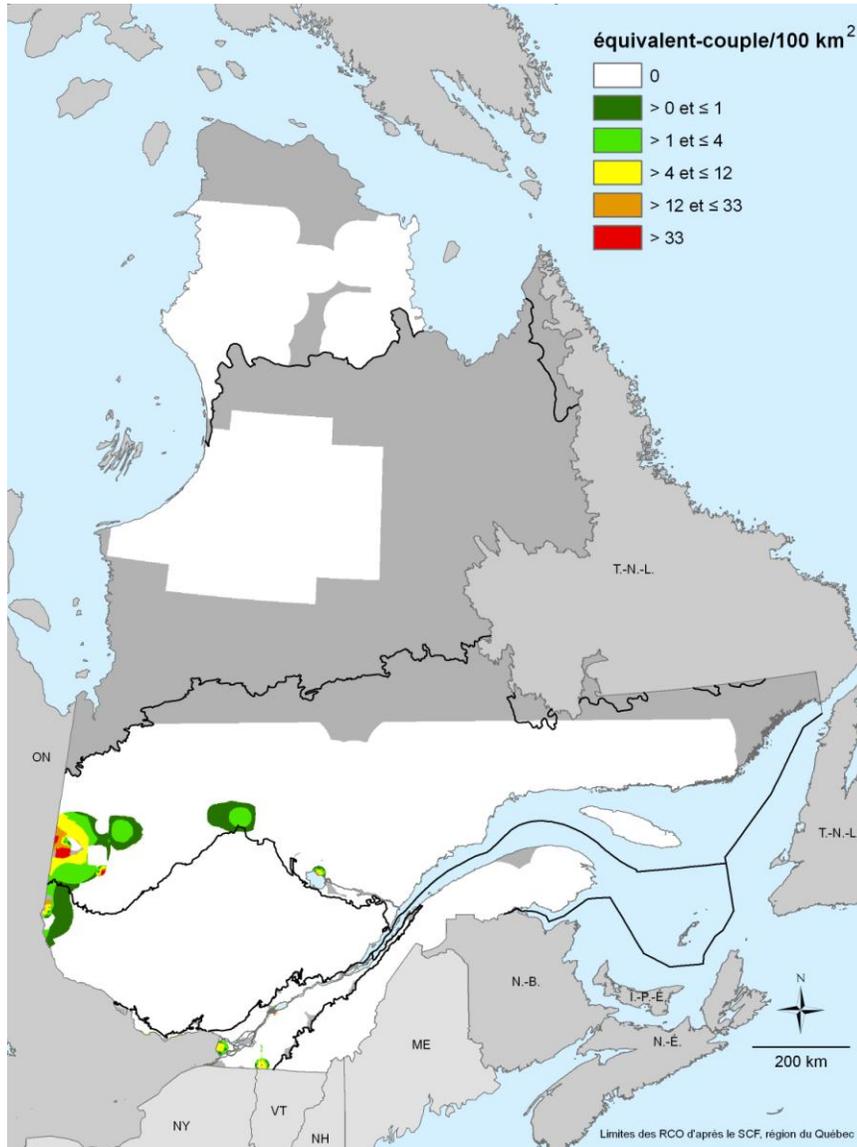


Le long des rives du Saint-Laurent et de ses principaux tributaires, la population moyenne était de 1 400 équivalents-couples pour 1990-1992 (Bordage et Lepage 2002), mais de seulement 80 équivalents-couples pour 2004-2007 (SRIV). Pour 2004-2006, les densités le long du Saint-Laurent étaient les suivantes : tronçon fluvial (y compris les rivières des Outaouais et Richelieu) 1,8 équivalents-couples/100 km<sup>2</sup>; estuaire (y compris la rivière Saguenay et le lac Saint-Jean) 0,9 équivalent-couple/100 km<sup>2</sup>; et golfe 0,6 équivalent-couple/100 km<sup>2</sup> (SRIV). Dans le cadre du Suivi des hautes-terres (SHAU; forêts mixte et coniférienne), les densités annuelles obtenues sont en général très faibles (0,2 é.-c./100 km<sup>2</sup> en moyenne pour 2000-2007, soit 950 é.-c. environ dans ce territoire de 582 494 km<sup>2</sup>); il n'y a qu'une enclave de densité élevée dans la région de l'Abitibi, où une parcelle présente 11 équivalents-couples/100 km<sup>2</sup>, ce qui corrobore les données récoltées dans les basses-terres de la région dans le cadre du SBAS (SCF, don. inéd.).

Hors de cette aire de nidification connue, une couvée a été rapportée dans la baie de Many Islands dans la baie James (Benoit et coll. 1991), représentant sans doute la mention de nidification la plus septentrionale jusqu'à présent. Deux observations d'un individu ont été notées en 1989 au nord-est de Kuujuarapik (passage de Manitounuk et île Duck; RCO 7) (Consortium Gauthier & Guillemette – G.R.E.B.E. 1990a) dans la baie d'Hudson, mais ces observations devaient plutôt correspondre à des visiteurs à cette latitude. Enfin, vers l'est cette fois, l'observation d'un couple de Sarcelles à ailes bleues près du réservoir de la Sainte-Marguerite 2 (à l'ouest de Sept-Îles; RCO 8) en mai 1998 (Morneau 2003) s'avère assez surprenante, mais non unique dans le secteur (Benoit et Dauphin 1995; Cyr 1995e).

La figure 44 permet d'apprécier la répartition des équivalents-couples de Sarcelles à ailes bleues au Québec, selon les données des différents suivis et inventaires réalisés par le SCF.

**Figure 44.** Répartition des équivalents-couples de Sarcelles à ailes bleues au Québec



### **Migration**

En période de migration, la Sarcelle à ailes bleues fréquente l'ensemble du Saint-Laurent et des basses-terres, sauf le secteur à l'est de Pointe-des-Monts sur la Côte-Nord, qui n'est que très rarement visité. Cette espèce ne se rassemble pas en grands groupes à ces périodes de l'année. Au printemps, les groupes ne sont composés que de 10 à 20 oiseaux en moyenne. Un maximum de 100 oiseaux ont été observés dans la vallée du Richelieu (RCO 13) (ÉPOQ). La migration printanière de la Sarcelle à ailes bleues est plus tardive que celle de la moyenne des canards (ÉPOQ). En août et en

septembre, les attroupements de l'espèce sont plus importants, car ils rassemblent les groupes familiaux. Des observations ponctuelles aux Îles-de-la-Madeleine (RCO 14) et au cap Tourmente (RCO 13) font état de 2 000 et 1 000 oiseaux respectivement (ÉPOQ). Ces mentions sont exceptionnelles, car les autres regroupements les plus importants ne comprennent généralement que quelques centaines d'oiseaux.

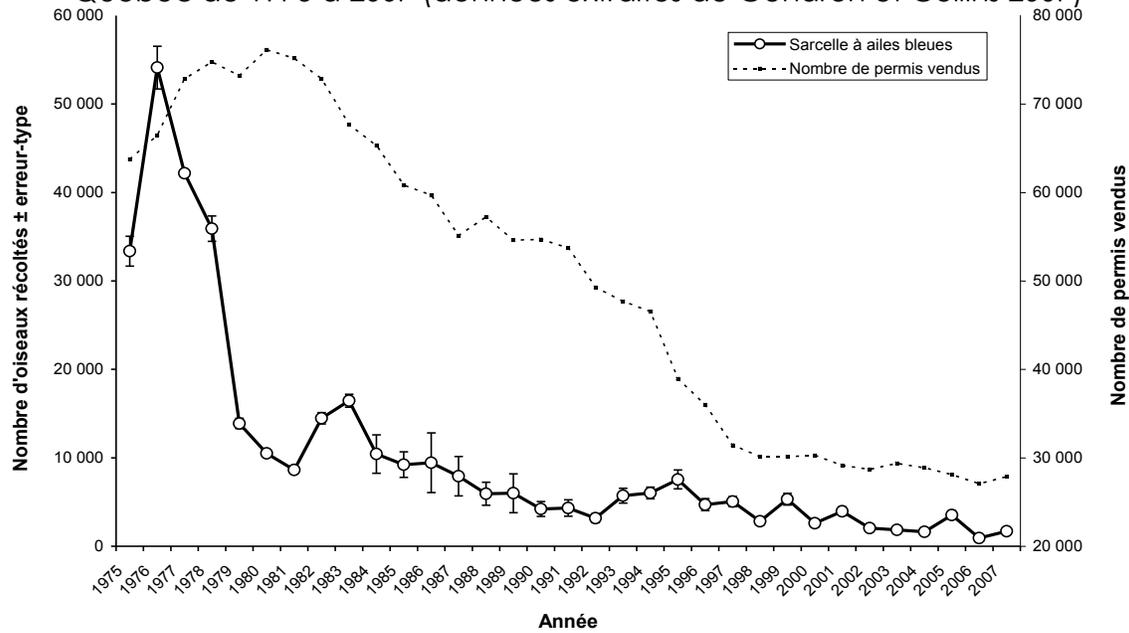
### **Conservation**

Les effectifs nicheurs de Sarcelles à ailes bleues sont estimés à 7,2 millions d'individus en Amérique du Nord (tableau 2). Il est difficile d'estimer la population nicheuse pour l'ensemble du Québec, mais on l'évalue grossièrement à 4 000 individus (tableau 2) (SHAU, SBAS et SRIV). La tendance à long terme des effectifs nicheurs dans les aires traditionnelles d'inventaire (Prairies canadiennes et états-uniennes) est à la hausse (U.S. Fish and Wildlife Service (USFWS) 2006), alors que la tendance dans l'aire du SSE (composante héliportée) au Canada présente une baisse significative de 7,5 % par année de 1991 à 2003 (SCF, don. inéd.). En Ontario, la probabilité d'observation de la Sarcelle à ailes bleues a subi une diminution de 36 % entre les périodes 1981-1985 et 2001-2005 (Ross 2007a). Cette tendance à la baisse est aussi observée dans les hautes-terres (13 parcelles) du Québec méridional, avec une diminution de 11,5 % par année pour la même période (SCF, don. inéd.). La séquence des résultats d'inventaires pour les suivis SBAS et SRIV n'est pas encore assez longue pour permettre une analyse de la tendance dans ces aires importantes pour la Sarcelle à ailes bleues, mais l'analyse des données d'ÉPOQ entre 1970 et 1989 montrait une tendance négative significative de la population sur l'ensemble du territoire méridional du Québec (Cyr 1995e). Les données plus récentes d'ÉPOQ (de 1990 à 2004) laissent croire que la Sarcelle à ailes bleues ne montre pas de redressement.

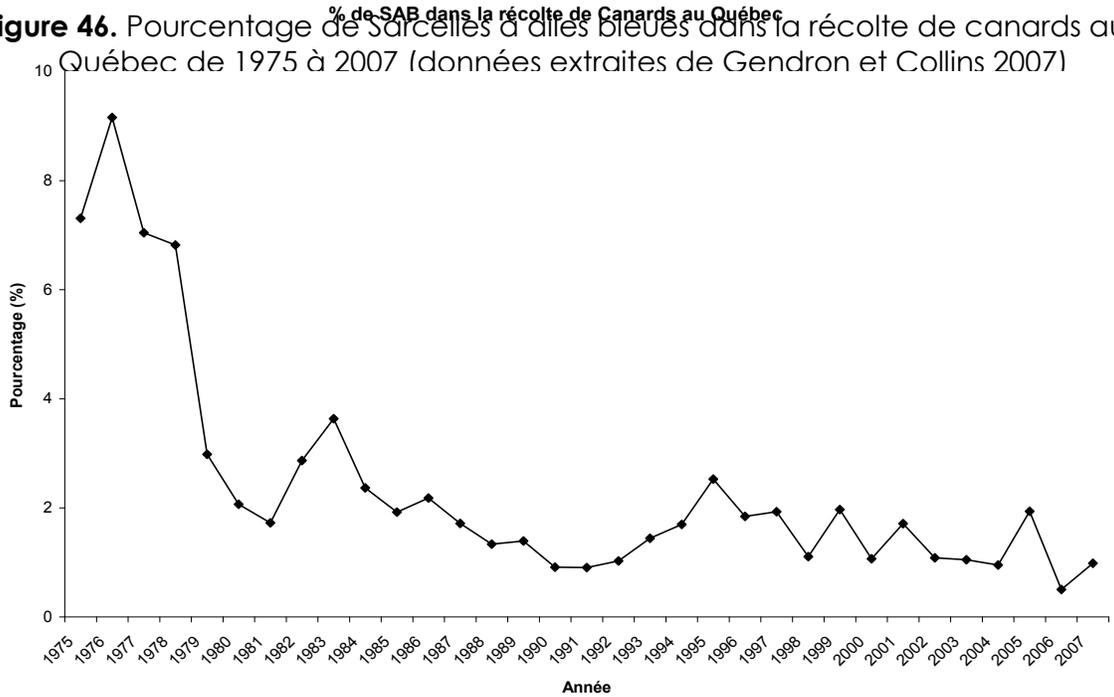
La modification des pratiques agricoles, cause également avancée en Ontario (Ross 2007a), et la destruction des habitats au cours des trente dernières années sont des facteurs prépondérants à la décroissance de la population de cette espèce au Québec, notamment dans la vallée du Saint-Laurent (Benoit et Dauphin 1995). Il se peut également que des changements majeurs aient eu lieu dans son aire d'hivernage situé au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

Un autre indice permettant de constater le déclin rapide de l'espèce est celui des résultats de l'Enquête nationale sur les prises. Au Québec, la récolte n'était que de 1 900 oiseaux en moyenne de 2003 à 2007 (1 % de la récolte de canards), alors qu'elle avait été de 24 000 oiseaux en moyenne de 1975 à 1984 (5 % de la récolte de canards) (figures 45 et 46; tableau 3). Bien que les informations des figures 45 et 46 ne présentent qu'un indice permettant d'apprécier la tendance de la population étant donné leur lien avec le nombre de chasseurs et les activités qu'ils ont déclarées, elles donnent néanmoins une image assez nette d'un problème sérieux avec cette espèce (Dupuis et coll. 1995). Du côté des chasseurs états-uniens, ils ont récolté plus de 72 000 oiseaux en moyenne pour 2000-2007 dans la voie migratoire de l'Atlantique (Padding et Klimstra 2008).

**Figure 45.** Estimation de la récolte de Sarcelles à ailes bleues par la chasse sportive et nombre de permis de chasse aux oiseaux migrateurs vendus au Québec de 1975 à 2007 (données extraites de Gendron et Collins 2007)



**Figure 46.** Pourcentage de Sarcelles à ailes bleues dans la récolte de canards au Québec de 1975 à 2007 (données extraites de Gendron et Collins 2007)



Une autre source d'information est le résultat des vérifications des prises au moment de l'ouverture de la chasse. À titre d'exemple, la Sarcelle à ailes bleues représentait environ 25 % des oiseaux récoltés dans les années 1970 dans la région du lac Saint-Pierre, alors que pour la période 2000-2005, ce pourcentage n'est que de 1,8 % (SCF, don. inéd.).

Étant donné le déclin des populations observé au Québec au cours des années 1970 et 1980 (Benoit et Dauphin 1995; Cyr 1995e), le SCF a mis en place une réglementation restrictive, à partir de 1991, limitant la prise maximum quotidienne à un ou deux oiseaux selon le district de chasse. En 2008, cette limite a été réduite à un oiseau dans tous les districts.

Bien que le Québec soit à la limite nord-est de l'aire de nidification de la Sarcelle à ailes bleues (le gros de la population est d'abord dans les Prairies) et qu'il accueille moins de 1 % des effectifs nicheurs continentaux, la conservation de ce canard n'est pas sans inquiéter les biologistes puisque les effectifs y ont déjà été plus élevés.